

A l'attention de **Association Alouette**

Paris le 5 mai 2020

Chère Présidente, chère Amie,

A titre exceptionnel, compte-tenu du contexte de crise sanitaire et sociale que rencontre le monde actuellement, le programme DEMAIN décide de s'adapter à la situation et réoriente son soutien vers les actions d'urgence des associations.

Aussi, le projet que vous avez adressé à La Voix De l'Enfant pour 2020 concernant « l'aide d'urgence destinés aux enfants défavorisés des 8 archipels philippins » a été présenté en avril au cours du deuxième Comité de Pilotage du Programme DEMAIN.

Ce partenariat, qui soutient des actions concrètes en faveur du combat pour l'égalité des chances, l'accès à l'éducation et à la culture notamment sait faire preuve de souplesse et prioriser ses combats.

Votre projet a été retenu et le Comité de Pilotage vous accorde la somme de 4 800 euros (quatre mille huit cents euros) pour sa réalisation.

Vous trouverez ci-joint la Convention établissant ce partenariat. Nous vous prions de bien vouloir nous la retourner, dûment paraphée et signée en 2 exemplaires.

Dans l'attente de vous lire et en espérant que ces colis alimentaires apporteront un peu de réconfort aux enfants que vous accompagnez.

Bien à vous

Martine BROUSSE

Morgane SEZALORY